

Bulletin gratuit d'information d'Esparron-de-Verdon et Albiosc

N°6

ÉTÉ
2022

Le petit Journal



Fête du Lac
26 - 29 mai



ÉDITO

QUE LA FÊTE COMMENCE !

Cette 6^e édition de notre Petit Journal est une nouvelle occasion de réitérer notre gratitude à toutes les personnes qui apportent leur aide précieuse au village que ce soit au travers d'Associations ou de manière plus personnelle. Vous êtes la richesse de notre commune et des acteurs essentiels à l'épanouissement et à la préservation d'Esparron-de-Verdon.

Les festivités reprendront de plus belle, avec la fête du lac pour le week-end de l'Ascension. Un programme de choix a été concocté grâce à l'implication de nombreux bénévoles. Nous vous proposons ensuite la Fête de la Sainte-Madeleine les 22 et 23 juillet puis des concours de boules, des concerts, des brocantes, des régates durant tout l'été.

Tout un programme que vous trouverez dans cette édition qui ne manquera pas de vous divertir au cours de cet été, un programme pétillant et pour tous les âges, axé sur la bonne humeur et la convivialité.

Nous avons hâte que la saison commence avec plein de belles surprises. Venez nombreux.

Le Comité de Rédaction

100 ANS AU VILLAGE**IL FAIT BON VIVRE À
ESPARRON-DE-VERDON !**

La preuve Mr Husson Pierre y a fêté le 13 février dernier ses 100 ans.

Pierre est né le 13 Février 1922.

Son épouse, Suzanne, est décédée fin 2020, à 98 ans, après 77 ans de vie commune

Ce couple de marseillais avait découvert et apprécié Esparron bien longtemps avant la création du lac et s'était installé à la Tuilière dès 1978.

Ils ont aimé vivre dans cet environnement privilégié qu'ils ont, au fil des années, fait découvrir à leurs familles et amis.

Tous deux passionnés de musique

et de spectacles, ils ont contribué au développement de l'Association « Esparron Musique » fondée en l'an 2000. C'est dans ce cadre que Pierre a pris une part très active avec l'organisation de plus de quatre-vingt concerts, à Esparron et aux alentours.

Parmi ses secrets de longévité les plus importants il recommande la curiosité, de cultiver l'amitié et la fidélité

Suivons ses conseils et son mode de vie pour notre plus grand bonheur !

**ADRESSAGE
SUITE...
ET FIN !**

Une première diffusion de la numérotation a été faite le 15 juillet 2021 pour les habitations du centre village : les numéros céramiques sont en cours de pose et notre potier nous livrera les derniers numéros incessamment.

Une seconde diffusion de la numérotation pour toutes les habitations hors centre village a été faite il y a quelques semaines et un bon de commande d'un numéro métallique aluminium (cf photo de l'aspect prévu) a été joint à ce courrier, remplie déjà par de nombreux habitants.

Une demande de subvention a été soumise pour financer numéros et plaques de rues : dès que la réponse « dossier complet » sera reçue de l'administration, la commande sera lancée (délai de fabrication 3 à 4 semaines) et les numéros seront alors mis à votre disposition.

L'adressage devrait donc être terminé d'ici quelques mois.

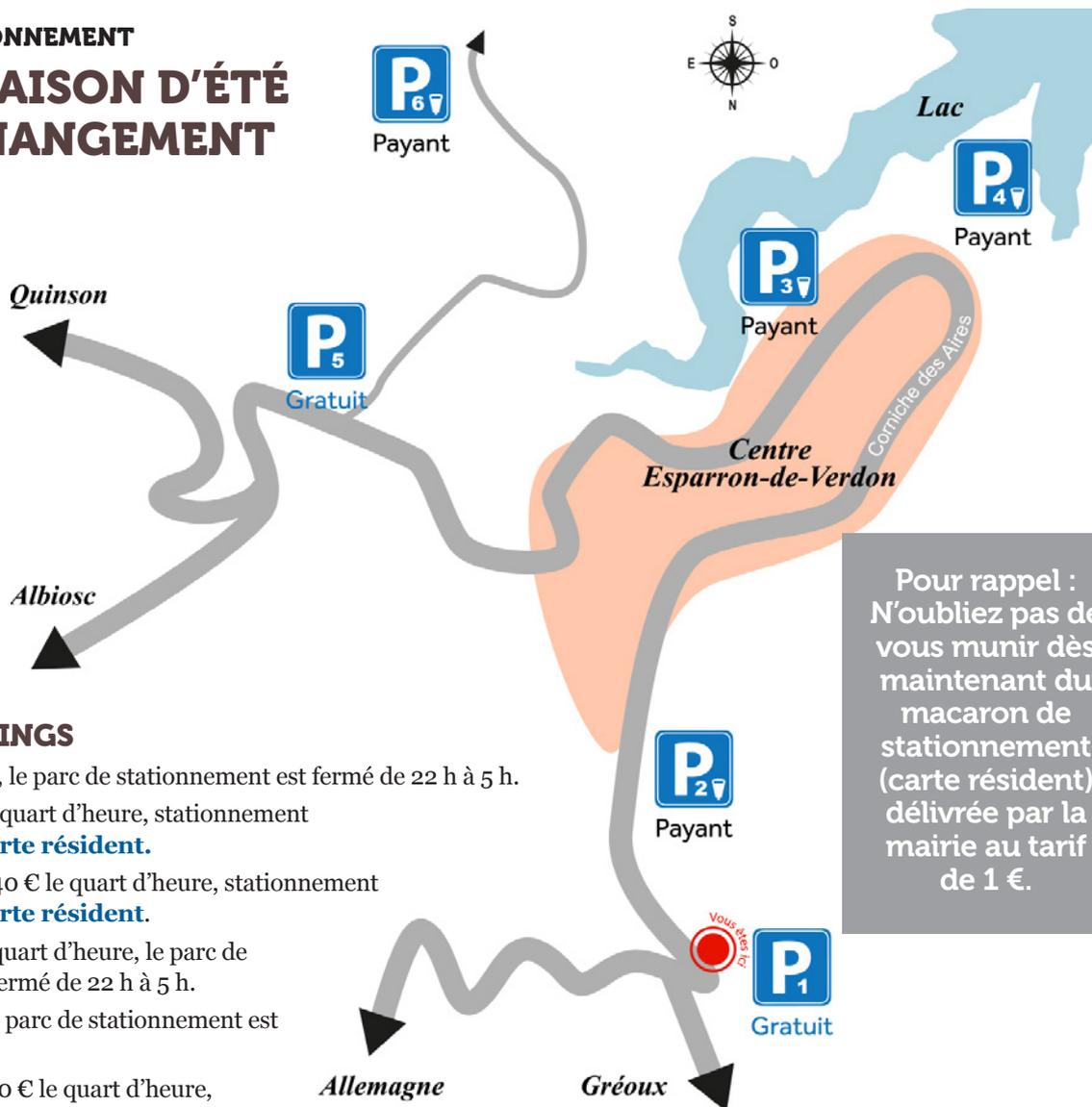


M. le maire et les représentants du CCAS ont rencontré Pierre à son domicile à l'occasion de ses 100 ans.



STATIONNEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ PAS DE CHANGEMENT

Comme l'an dernier, le stationnement sera payant les week-ends des mois de mai, juin et septembre, et tous les jours de juillet et août. Les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) sont mobilisés depuis le 7 mai afin de faire respecter cette réglementation.



Pour rappel :
N'oubliez pas de
vous munir dès
maintenant du
macaron de
stationnement
(carte résident)
délivrée par la
mairie au tarif
de 1 €.

TARIFS DES PARKINGS

P1 « Virage » : **Gratuit**, le parc de stationnement est fermé de 22 h à 5 h.

P2 « Nord » : 0,30 € le quart d'heure, stationnement **gratuit avec la carte résident**.

P3 « Commerces » : 0,40 € le quart d'heure, stationnement **gratuit avec la carte résident**.

P4 « Port » : 0,40 € le quart d'heure, le parc de stationnement est fermé de 22 h à 5 h.

P5 « Est » : **Gratuit**, le parc de stationnement est fermé de 22 h à 5 h.

P6 « Pont coupé » : 0,40 € le quart d'heure, **stationnement gratuit avec la carte résident**, le parc de stationnement est fermé de 22 h à 5 h.

Emplacements réservés : emplacements matérialisés réservés aux ayants droit munis de la carte résident.

MÉDIATHÈQUE

TOUJOURS PLUS DE DIVERSITÉS ET DE NOUVEAUTÉS

Depuis le 15/03/22, la médiathèque d'Esparron collabore de nouveau avec la médiathèque départementale de Digne-les-Bains afin d'apporter plus de diversités et de nouveautés à nos lecteurs grâce à un meilleur renouvellement des livres.

Un rayonnage livres pour ados est également présent dans notre médiathèque.

Le samedi 25 juin aura lieu la manifestation du « Prix des Lecteurs » au cours de laquelle 4 livres seront sélectionnés et ensuite présentés par leurs auteurs de juillet à octobre 2022. La remise des prix se fera le 26 novembre 2022.

Vous trouverez la documentation sur cette manifestation dans toutes les médiathèques ainsi que sur le site des médiathèques :

<https://mediatheques.dlva.fr/exploitation/>



L'équipe de la médiathèque.

T.E.N. : TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE, OÙ EN EST-ON ?

Notre commune s'est inscrite dans une démarche de protection de la biodiversité au travers du label TEN (Territoire engagé pour la nature). Un de nos sept projets concerne la protection des chauves-souris, plus précisément du petit rhinolophe, espèce emblématique dans le Verdon, malheureusement en déclin... Pour répondre à cette ambition, nous avons identifié deux actions à réaliser

Evaluer la favorabilité de bâtiments communaux comme gîtes potentiels pour le Petit rhinolophe

Le 10 mars dernier, M. Chavy du Parc naturel régional du Verdon s'est rendu sur notre commune et a réalisé une présentation aux élus du Petit rhinolophe, son écologie et les enjeux de conservation de l'espèce dans le Verdon, ... Ensuite, une visite sur le terrain a eu lieu afin de pré-identifier les bâtiments communaux (combles, etc...) qui pourraient être favorables, moyennant quelques aménagements, pour accueillir cette espèce. Deux bâtiments ont retenu toute notre attention: les combles de la mairie d'Esparron-de-Verdon et les combles de l'ancienne mairie

d'Albosc, où la présence de guano relevée dans ces deux sites est favorable à la création de gîtes. Les Ruines de Vière, endroit propice, seront également prospectées dans un deuxième temps.

Lutter contre la pollution lumineuse

Le 28 mars, nous avons accueilli les agents de la communauté d'agglomération DLVA et du Parc du Verdon pour entreprendre la démarche relative à lutter contre la pollution lumineuse et plus précisément via l'amélioration de la performance de l'éclairage public en effectuant une extinction des lampadaires en cœur de nuit.

L'extinction de l'éclairage public pendant une plage horaire peu fréquentée par la population permet de réaliser des économies

importantes d'environ 50 % sur la consommation d'énergie, de limiter la pollution lumineuse qui a des impacts sur la biodiversité et réduit la contemplation du ciel étoilé. Une telle action volontariste à l'échelon communal contribue à une mise en œuvre locale concrète des transitions énergétique et écologique devenue aujourd'hui indispensables.

L'éclairage public sera éteint sur l'ensemble du territoire communal à partir de début juin (Esparron de Verdon et Albosc) selon les modalités suivantes :

- de 23 heures à 6 heures du matin, entre le 1er septembre et le 30 juin
- de 1 heure à 6 heures du matin, entre le 1er juillet et le 31 Aout

En période de fêtes, l'éclairage pourra être maintenu toute ou partie de la nuit.

L'enjeu est de taille car il nous permet d'être à la hauteur de notre engagement en tant que Territoire Engagé pour la Nature.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN QUELQUES CHIFFRES

113

lanternes

4 100

heures d'éclairage/an

L'ensemble du parc est en ampoule led de

51

watts/lanterne

La consommation moyenne annuelle est d'environ

23 000

Kwh

La facturation moyenne annuelle est de

3 700

€HT

APRÈS EXTINCTION NOCTURNE :

2 000

heures d'éclairage annuel

11 400

Kwh d'économies annuelles sur la consommation

1 300

€HT d'économie sur la facture soit une économie de

35%



TOUT SAVOIR SUR LES CHIROPTÈRES OU CHAUVES- SOURIS

- Les Chiroptères permettent la régulation des populations d'insectes nocturnes. Elles en consomment jusqu'à la moitié de leur poids chaque nuit et permettent ainsi l'équilibre de l'écosystème.

- Sur les 35 espèces présentes en France métropolitaine, 16 sont classées sur la Liste rouge des espèces menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), dont le petit rhinolophe.

- On en compte 41 espèces en Europe, dont 24 sont présentes sur le territoire du Parc.

- Les Basses Gorges du Verdon hébergent 35 % des effectifs nationaux du Murin de Capaccini.

- Entre 2010 et 2017 : 8 % des gîtes de reproduction de Petit rhinolophe suivis sur le territoire du Parc ont disparu... Près de 20 % sont identifiés comme menacés à court ou moyen terme.

- N'ayez crainte, elles ne représentent pas une menace, ne transmettent pas le Covid-19, ne sont pas « sales » comme on l'entend souvent, ni vectrices de maladies. Il n'y a que des avantages à avoir près de chez soi ou chez soi ces jolis petits animaux.

- Elles ne sont pas des rongeurs, à ce titre, il n'y a aucun risque de détérioration de la laine de verre, des fils électriques ou du bois... Elles ne creusent pas et n'apportent pas de matériaux pour faire leur nid.

- Leurs déjections ne sont pas plus sales que celles des autres animaux, et n'attaquent pas le bois. Au contraire, elles sont un excellent engrais pour vos plantes ou vos potagers.

- Pour rappel, les chauves-souris ne pullulent pas, elles ont une faible fécondité et les femelles ne donnent naissance, pour la plupart, qu'à un seul petit par an.

COMMISSION PATRIMOINE : A LA RECHERCHE DU TEMPS «D'AVANT»

Une commission "patrimoine" rassemblant 8 membres travaillant en relation avec un représentant de la DLVA et un autre du Parc du Verdon, s'est penchée sur la participation de la commune au projet de valorisation du patrimoine "Ecobalades 2.0" utilisant les moyens modernes de communication.

Elle s'est déjà réunie cinq fois et la reprise des réunions autour de ses actions est en cours, notamment la programmation de la remise en peinture de la porte de l'ancien cimetière en chantier bénévole.

Au-delà de ce projet à court terme la commission a pour ambition de rassembler dans une base de données pérenne les différents éléments concernant le patrimoine pour éviter l'oubli ou la disparition : photos, documents, recherches d'archives, témoignages, inventaires des éléments patrimoniaux, etc.

A cet effet un nouvel appel est lancé aux anciens de fouiller dans les albums de famille et aux plus jeunes d'interroger leurs parents qui ont pu habiter Esparron ou Albiosc même s'ils en sont partis maintenant.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



Ce printemps, le CCAS a mis fin au service d'aide-ménagère qui existait depuis de nombreuses années et dont bénéficiaient cinq foyers de la commune. En remplacement de ce service, le CCAS a identifié quelques sociétés locales qui proposent des prestations telles que l'aide à domicile, la téléassistance ou le portage de repas.

Ces sociétés, professionnels de l'aide à la personne, sont conventionnées avec le Conseil départemental en ce qui concerne l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et les principales caisses de retraite (MSA, MGEN, CARSAT) afin de pouvoir faire éventuellement bénéficier leurs clients d'aides financières.

Un représentant du CCAS a ensuite facilité le contact avec la société choisie par l'usager et ce jusqu'à la signature du contrat et la 1ère visite de la nouvelle aide-ménagère. La transition a maintenant été effectuée pour les cinq foyers.

Les bénéficiaires d'une telle solution sont nombreux :

- Des intervenants qualifiés et régulièrement formés, avec un intervenant unique et un remplaçant potentiel
- Une palette multiple d'interventions possibles (aide et accompagnement à domicile, portage de repas, téléassistance, livraison de courses, accompagnement extérieur, etc.)
- Des conseils personnalisés pour réaliser des démarches pour obtenir une aide financière

“Si vous souhaitez bénéficier de tels services, contacter le CCAS au 04 92 77 12 23 qui vous remettra une liste de prestataires et vous accompagnera, au besoin, dans la sélection et la mise en œuvre des solutions”

L'HISTOIRE DE L'HYDROBUS ÉLECTRIQUE D'ESPARRON-DE-VERDON

Monsieur Morel, ancien commercial Lyonnais qui possédait une maison sur les hauteurs du lac d'Esparron, décide un jour de mettre en service un bateau à passagers sur ce lac magnifique. Après un combat acharné contre une administration opposée au projet, il fait appel à l'émission télévisée « il y a sûrement quelque chose à faire » ou « À bon entendeur » et on le voit au petit écran ramer vers la berge dans un canot pneumatique en expliquant tous ses problèmes. Après 2 années de discussion, il finit par avoir l'autorisation et commande un bateau à propulsion électrique. Construit en 1987 au Chantier Naval Franco Suisse à Villiers-le-Lac dans le Doubs, l'hydrobus est le premier bateau à passagers électrique de France, d'une capacité de 60 places, fonctionnant sur batteries.



D'un poids de 21 tonnes (dont 4 tonnes de batteries) la livraison par la route du navire en septembre 1987 fut compliquée car l'accès d'un convoi exceptionnel jusqu'à Esparron n'est pas facile.

Exploité d'abord par son acheteur M. Morel sous le nom de « Perle du Verdon », il a changé de propriétaire une première fois, puis a été acquis en 1997 par Remy Reffet.

Après deux ans d'arrêt pour cause de COVID-19, il est revendu à l'Office de Tourisme Communautaire qui va l'exploiter à compter du 17 juin 2022. Le bateau a fait 12 000 tours du lac en 22 ans. Nous en souhaitons autant à Verdon Croisières sous son nouveau nom.



Verdon
CROISIÈRES

ESPARRON-DE-VERDON

EMBARQUEZ SUR L'UNIQUE BATEAU PROMENADE DU VERDON

intense
VERDON

Croisière commentée - Durée 1h
Départ du port d'Esparron-de-Verdon
Juin et septembre tous les jours à 11h, 15h et 16h30
Juillet et août tous les jours à 11h, 15h, 16h30 et 18h

Plein tarif : 10€
Tarif réduit (étudiant, enfant moins de 12 ans) : 5€
Gratuit pour les moins de 6 ans
Forfait "famille" (2 adultes, 2 enfants) : 25€ (au lieu de 30€)

Renseignements au 04 92 78 01 08
Réservez vos billets en ligne

f Instagram
#VerdonCroisieres









EMBARQUEZ POUR UNE CROISIÈRE UNIQUE !

Tous les jours en juin et en septembre pour un départ à 11h, 15h et 16h30

Tous les jours en juillet et en août pour un départ à 11h, 15h, 16h30 et 18h

Durée : 1h

TARIFS

- Tarif normal : _____ 10 €
- Tarif réduit (étudiant, enfant de moins de 12 ans) : ___ 5 €
- **Gratuit** pour les moins de 6 ans
- Forfait Famille (2 adultes, 2 enfants) : ___ 25 €

CONTACT ET RÉSERVATION :

04 92 78 01 08

ADRESSE :

Port d'Esparron-de-Verdon

**Construit
en 1987**

**Poids total
21 tonnes**

**4 tonnes
de batteries**

**22 ans
d'activité**

**60 places
assises**

**12 000 tours
de lac**





AAPPMA VERDON-COLOSTRE

PÊCHE : LA SAISON EST BEL ET BIEN LANCÉE !

La saison de pêche aux brochets a redémarré samedi 30 avril sur le lac d'Esparron-de-Verdon. Un événement très attendu par les nombreux pêcheurs.

Nous vous rappelons que vos cartes de pêche pour la saison 2022 sont en vente sur internet mais vous pouvez également les acheter chez Clémentine au tabac « Lou Pascalou ».

Liste des cartes de pêche saison 2022 :

- Carte Interfédérale pour 91 départements (100 €)
- Carte Personne majeure pour le département du 04 (77 €)
- Carte Découverte Femme (35 €)
- Carte Personne mineure de 12 à 18 ans (21 €)
- Carte Découverte -12 ans (6 €)
- Carte Hebdomadaire (33 €)
- Carte Journalière (16 €)

Très Bonne Saison 2022 à tous.

Et surtout n'oubliez pas que quand on adhère à l'AAPPMA VERDON-COLOSTRE on attrape des MONSTRES !

LE COMITÉ DES FÊTES EN MODE ESTIVAL

Avec l'arrivée du Printemps, le Comité des Fêtes a fermé les portes du Cercle.

Une période de vacances bien méritée car cet hiver a été bien rempli avec des repas à thèmes, des soirées jeux, des animations comme le karaoké, le blind test et des après-midi « rencontre » pour nos aînés et pour les plus jeunes, des gouters-lecture pour nos bambins, des soirées jeux vidéo, des ateliers artistiques, la fameuse chasse aux œufs, des Olympiades, des concours, de la gymnastique douce, du step, du renforcement musculaire... Bref ! De quoi bien occuper les longues semaines d'hiver !

Notre hôtesse Magali vous a accueilli du mardi au samedi, avec toute la chaleur humaine qui est l'essence même de notre mission.

Nous rentrons dans une période plus calme pour nos bénévoles. Pourtant la vie associative continue et nous nous retrouverons très vite pour d'autres animations. Très bientôt, au programme : la Fête des voisins, la Fête des terrasses, la sainte-Madeleine, les jeux pour enfants, le bal du 13 aout, et notre AG.

Concernant notre programme, nous vous invitons à regarder vos mails, ou si vous n'êtes pas encore membre de l'association, à lire les affichages et/ou les SMS envoyés par la municipalité.

Une nouveauté également : le Comité des Fêtes donne un coup de jeune à son logo !

Nous remercions la commune, les commerçants du village, et tous nos adhérents pour leur soutien et leur implication.



APE : LES AMIS DU PATRIMOINE D'ESPARRON

PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR POUR DÉVELOPPER UN TOURISME DE QUALITÉ

Esparron est doté d'un patrimoine architectural et paysager qui vaut la peine d'être pris en compte dans le contexte du développement de la commune depuis la création de son lac en 1967. Aux raisons esthétiques qui justifieraient à elles seules cette protection, s'ajoutent des considérations économiques. Selon une étude menée par la DRAC, un quart des touristes viennent en Provence pour son patrimoine. Le patrimoine est donc ce qui nous distingue de bien d'autres destinations ensoleillées. Or, le tourisme est la principale manne d'Esparron. Préserver et mettre en valeur ce patrimoine est donc le meilleur moyen de développer un tourisme de qualité dans un contexte où la concurrence est rude. Préserver le patrimoine, c'est aussi soutenir l'artisanat local.

Depuis sa fondation en 2007 par son actuel président Bernard de Castellane, l'APE et ses membres veulent contribuer à atteindre cet objectif par différents moyens :

D'abord sur le plan politique, puisque son président a siégé au conseil municipal de 2008 à 2020 et continue aujourd'hui de collaborer avec la municipalité pour la préservation de notre patrimoine. Aujourd'hui, deux adjoints au conseil municipal d'Esparron sont membres de l'association.

Ensuite, en formant et informant les différents intervenants du patrimoine sur les méthodes de préservation :

- Conférences sur les techniques de la chaux et chantier-école organisé avec l'Ecole d'Avignon et le Parc du Verdon pour la restauration de la chapelle Sainte Madeleine.
- Organisation d'un chantier-école pour la fabrication de la peinture à la farine.
- Stages d'initiation au boutis.

L'APE contribue financièrement à diverses restaurations du patrimoine communal : porte et serrure de la mairie et de l'église, restauration des fresques et tableaux de l'église, réhabilitation des ruines de Vière.

En 2018, l'APE a remplacé une croix en fer forgé volée et refait faire son socle en pierre. En 2020, ses membres ont restauré l'oratoire de Saint Jean sur le chemin de la Tuillière ainsi que l'oratoire Saint Eloi.

L'association s'investit aussi dans l'embellissement naturel du village en y plantant des arbres et en y créant des parterres fleuris de plantes vivaces. Elle subventionne la peinture des volets des maisons dans le village, neuf jusqu'à présent, dont les propriétaires adoptent des coloris approuvés par l'Architecte des Bâtiments de France. Cette opération vise à persuader les propriétaires de la supériorité esthétique et patrimoniale de la couleur sur la lasure.

De même, l'APE aide financièrement les propriétaires qui restaurent leurs façades avec un enduit de chaux traditionnel plutôt qu'un enduit au ciment ou une façade en pierres apparentes. Une maison à Vière a déjà bénéficié de l'aide conjointe de l'APE et de la Fondation du Patrimoine pour la réfection de sa façade.

L'APE se fait connaître aussi largement que possible par l'organisation de manifestations, telles que la réintroduction d'une tradition perdue : le repas dans le jardin du château pour la fête votive du village en l'honneur de Sainte Madeleine chaque 22 juillet.

Plus généralement, l'APE contribue à l'animation du village par l'organi-

Restauration de la porte et de la serrure de la mairie.



Peinture à la farine sur la porte de l'église Saint Pierre à Albiosc.



—> sation de fêtes diverses : beaujolais nouveau, vin chaud de Noël, etc..

L'APE organise des conférences touchant à l'histoire provençale comme en 2009 sur les campagnes électorales de Boni de Castellane dans les Basses Alpes (1898-1910) par Eric Mension Rigau, Professeur d'Histoire Contemporaine à la Sorbonne ou la conférence sur les marins provençaux donnée par Frédéric d'Agay en 2011. En 2015 l'APE organisa une projection de la reconstitution 3D du château d'Esparron au moyen-âge, réalisée par Marlène Faure et s'appuyant sur les travaux de Mathieu Vivas :

<https://www.youtube.com/watch?v=JKWE2L20KHk>

<https://www.youtube.com/watch?v=fwhFmr3vIoI&t=30s>

Chaque année, le produit de la visite du château d'Esparron lors des Journées du Patrimoine est entièrement reversé à l'APE. À ce jour, le montant cumulé de ces dons s'élève à 7.140€ qui s'ajoutent aux dons généreux de plusieurs membres.

La plupart des actions de l'APE se font avec le soutien du Parc Naturel Régional du Verdon et avec celui du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine.

Les prochains projets de l'APE sont la contribution active et financière à la restauration du retable de l'église, du portrait de Sainte Madeleine et de la cloche de l'église. La quote-part APE s'élèvera à 6.382€ pour l'ensemble. L'APE prévoit aussi d'organiser un nouveau stage de peinture à la farine dont l'objet sera la porte de l'ancien cimetière, sous réserve de l'accord de la municipalité. Le volet festif ne sera pas négligé puisque nous demanderons pour la seconde fois à la municipalité de bien vouloir subventionner à nouveau l'excellent orchestre Rutabaga Jazz Band pour la fête de Sainte Madeleine 2022. Nous espérons vous y voir nombreux



CNEV 55^e SAISON

Depuis son ouverture le 1^{er} mars dernier, l'équipage du CNEV a pris le cap de sa 55^e saison...

La 20^e Edition de la randonnée au fil de l'eau « FUSION VERDON » du dimanche 3 avril dernier a ouvert les festivités de nos nombreuses manifestations programmées sur cette année.

Evènements sportifs ou de loisirs, 2^e Edition de la fête du lac, animations estivales, journée nettoyage des berges et du lac et la 5^e Édition de la journée Pirates jalonneront notre traversée tout au long de l'année



Téléphone

04 92 77 15 25

E mail

cnev@orange.fr

Site internet

cnev.free.fr

Activités et services au CNEV :

- Un port associatif avec des mouillages aux pontons équipés de bornes électriques
- Plan incliné de mise à l'eau
- Engins de grutage
- Parkings à terre et râtelier pour dériveurs, barque, canoë, kayak
- Locaux techniques
- Voilerie et local de chargement des batteries
- Prêt de matériels aux membres : planche à voile, dériveurs, bateaux collectifs, quillards, canoës, kayaks, stand up paddle et bateaux d'avirons
- Depuis l'année dernière le club a fait l'acquisition d'un Wind Foil et d'un Wing Foil
- Une Ecole Française de voile labellisée par la Fédération :
 - Le Jardin des lacs pour les 3/6ans tous les mercredis matins
 - L'Ecole de sport pour les 7/14 ans les mercredis et samedis après-midi
 - La Voile loisir du dimanche après-midi et les stages tout au long de l'année et tout l'été.
- Vestiaires, salle de réunion, cuisine équipée, douche, terrasse, barbecues
- Soirées et rencontres amicales
- 3 salariés permanents pour gérer et développer le club

Cette structure au cœur du village, association loi 1901, forte de ses 470 adhérents, est à la disposition de tous

ASSOCIATION T'CAP PRÊTE POUR DE NOUVELLES AVENTURES !

La saison a démarré lors d'une 1^{ère} brocante le 6 mars avec un temps assez frisquet et continue dans sa lancée avec un vide-greniers par mois.

Nous préparons actuellement la 2^e édition de la «Fête du lac» du 26 au 29 mai en partenariat avec le CNEV, la mairie, l'OTC, le Paddle Art café et la perle du verdon. Pour notre part : l'exposition photo «Au fil de l'eau» dans la salle polyvalente sur ces quatre jours (organisée par Philippe) où vous pourrez admirer de magnifiques photos du lac, mais pas que : patrimoine, faune, flore... seront aussi à l'honneur

Et aussi d'autres animations.

Puis, l'été arrivant bien vite ce sera le tour du pôle expo du 29 juillet au 15 août avec nos artistes Esparronnais mais aussi des « nouveaux » artistes en espérant que cette année il sera possible de nous retrouver autour d'un convivial apéro de vernissage!

La recette du bonheur ce n'est pas compliqué : «Une pincée de soleil, une goutte d'eau émeraude du lac, une once de ciel bleu, de la nature à gogo, beaucoup de bonne humeur....et c'est le Paradis

BONNE SAISON A TOUS



LA BOULE ESPARRONNAISE LA SAISON DES CONCOURS COMMENCE !



La Boule Esparronnaise vous accueille **tous les jours sur le terrain de Boule** et organisera à partir du mois de mai **un concours par semaine !** Par ailleurs, **quatre repas seront programmés cette année**

Venez nombreux !

SAUVONS NOS PAPILLONS !

« Ce nom seul éveille en nous les idées riantes du printemps et des fleurs. Ces insectes, par la surprenante variété de leur parure, l'élégance de leurs formes, leur légèreté, leurs courses vagabondes et capricieuses, ont de tout temps attiré plus particulièrement les regards et fait le charme de nos yeux »

« Les papillons de France », J. Rothschild, 1880

DES BIO-INDICATEURS

En 140 ans, la disparition des espèces **a été 100 fois plus rapide qu'en 1 900 ans.**

Ainsi **80 % des insectes volants d'Europe ont disparu en seulement 30 ans**, entraînant un effondrement des populations d'oiseaux qui s'en nourrissent.

Parmi eux, les papillons sont des indicateurs de l'état de santé des écosystèmes.

Apparus il y a 150 à 200 millions d'années en même temps que les plantes à fleurs. **Ils représentent 10% des espèces animales connues.** Adaptés à tous les milieux, la prairie naturelle reste leur habitat le plus favorable.

La France compte :

- **5200 espèces de papillons de nuit,**
- **261 espèces de papillons de jour et**
- **40 espèces de zygènes (papillons de nuit actifs le jour)**
- **La région PACA compte 87% des papillons de France**

ALLONS À LEUR RENCONTRE

« L'observation est le premier pas vers la compréhension de ce qui nous entoure, la connaissance est le premier pas vers le respect du monde vivant et la volonté de le préserver ».

« Atlas des papillons de jour et zygènes »,
CEN PACA, Le Naturographe, 2019

Les collines et le plateau aux alentours d'Albosc et d'Esparron abritent de nombreuses espèces comme :

- le « gaze » aux ailes translucides,
- le petit « argus vert » seul papillon européen entièrement vert au revers des ailes,
- le demi-deuil en noir et blanc ou encore
- les petits bleus, « argus » ou « azurés ».

Au cœur du village, on trouve du printemps à l'automne, des papillons emblématiques de la région, autour du buddleia de la mairie, dans la « montée des jardins » bordée de bourrache, de valériane rouge, de lilas et de diverses fleurs jaunes, toutes mellifères, ou encore le long du sentier traversant les « jardins de Mireille », haut lieu de diversité des fleurs et des insectes.

Le plus connu d'entre eux c'est

- le « **machaon** » ou « **grand porte queue** » qui se délecte du nectar des valérianes et se reproduit uniquement sur les ombellifères (fenouil, carotte sauvage...)
- son cousin le « **flambé** », grand papillon au vol planant ; puis le « citron » à la longévité exceptionnelle (près d'1 an), d'un beau jaune (citron) qui dans sa variété provençale, est parée d'une large marbrure orangée
- enfin la « **belle dame** », ce grand migrateur revenant d'Afrique fait halte à Esparron
- le flamboyant « **tabac** » d'Espagne,

1-



2-



- le « **vulcain** » noir et orange couleur lave qui pond ses œufs sur les orties des ruines de Vières
- la petite « **aurore** », orange et blanche qui dans sa variété provençale se teinte de jaune
- le « **souci** » d'un bel orange foncé
- le grand « **silène** », maître du camouflage sur le tronc des arbres.
- les petites « **espéries** », papillons primitifs ou la zygène à la tunique bleu pétrole tâchetée de rouge
- le **moro-sphinx** (dit « papillon colibri ») qui butine en vol stationnaire avec une fréquence de 85 battements d'aile par seconde.

Toutes ces espèces trouvent leurs plantes-hôtes le long du Sorbiou, dans le vallon d'Albosc et aux abords du village : orties, violettes, prunelliers, aubépines, plantin, graminées, chèvrefeuille...

LES MENACES

Si la majorité des espèces est toujours présente à Esparron, leur nombre ne cesse de décliner car les menaces, toutes liées à l'activité humaine et sont nombreuses :

- pollution lumineuse (éclairage public notamment avec le lampadaire fluo à vapeur de mercure) faisant mourir d'épuisement jusqu'à 200 papillons / nuit, après des heures de tournolements incessants
- destruction de leur habitat naturel que sont les prairies sauvages ; gyrobroyage des talus de bords de route ; assèchement des zones humides ; déprise agro-pastorale
- utilisation massive de pesticides, traitements phytosanitaires, engrais azotés, rejets chimiques et gaz polluants qui empoisonnent les papillons, leurs chrysalides et leurs chenilles
- changement climatique

LES ACTIONS DE PROTECTION À MENER

Ces actions s'inscrivent dans le projet TEN (Territoire Engagé pour la Nature), pour lequel Esparron vient d'être labellisé, au travers :

- de la protection des espèces d'intérêt communautaire (chauve-souris, hirondelles, salmonidés) qui se nourrissent entre autre de papillons
- renaturation des prairies sauvages
- faire de nos jardins des refuges en semant des mellifères, des aromatiques et des graminées
- protéger les haies et les buissons
- proscrire la tondeuse qui broie l'herbe et détruit tout
- le long des routes et chemins (ultime refuge des papillons), privilégier des coupes tardives (automne) ; proscrire le gyrobroyage.

*« Cher lecteur ami, vous savez maintenant.
Profitez des papillons tant qu'il en existe encore.
N'y voyez que force, sagesse et beauté.
Peut-être cela suffira-t-il à vous rendre heureux ?
Car si l'on est sage, on peut être heureux
simplement de voir voler un « argus bleu ! »*

*« Aventures de papillons », Y. Nassiet,
La Vallée heureuse, 2017*

Légende

1- Machaon sur valériane, Esparron avril 2022	2- Chenille de machaon sur fenouil, Esparron novembre 2018	3- Zygène de la badasse sur romarin, Esparron mai 2020	4- Tabac d'Espagne sur buddleia, Esparron été 2021
---	--	---	---



LES PLANTES DE NOS GRANDS-MÈRES : LA CANNE DE PROVENCE, LE ROSEAU DE PROVENCE

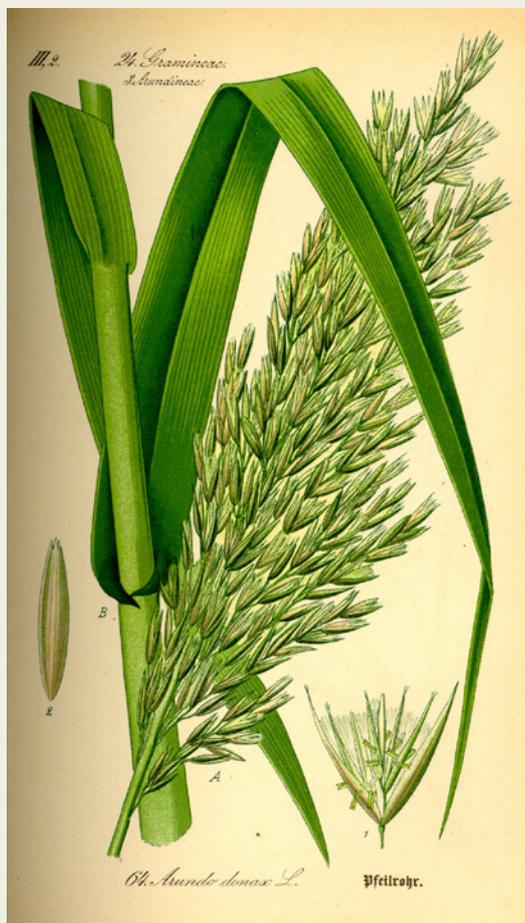
Arundo donax - La canno

La canne-de-Provence se trouve souvent à l'état sauvage, au bord des champs, le long des fossés, là où elle pourra puiser de l'humidité. C'est une graminée géante et hybride mais qui ne fournit que des graines stériles. Elle ne pourra donc se reproduire que par bouturage. Ses tiges font 2 à 3 mètres de haut pour un diamètre de 2 à 3 cm. Toutefois, si l'endroit lui convient bien, elle peut atteindre 6 m de haut ! Il en existe 2 espèces : l'une à tiges fines, l'autre à tiges plus fortes. C'est une plante vivace, très robuste, qui colonise rapidement le sol grâce à ses rhizomes (tiges souterraines) qui donnent le départ à de nouveaux bourgeons. Le roseau de Provence est utilisé depuis la nuit des temps par nos ancêtres qui ont fort bien su mettre à profit les vertus de ses tiges ligneuses qui se présentent comme une suite de tubes et de nœuds.

Autrefois, la canne était surtout plantée le long des champs sous forme de haies pour protéger les cultures de la vue, mais les utilisations de ce végétal sont multiples :

- confection d'objets de toutes sortes : Cannes, canisses, tuteurs, huttes, vanneries, quenouilles, stylets, etc.
- en médecine populaire : les rhizomes étaient administrés comme diurétiques et anti-laiteux.
- les graines et le cœur des jeunes pousses étaient consommés dans des temps anciens

Indéniablement, la plus noble de toutes les découvertes faites pour exploiter le roseau a été celle de transformer son souffle en musique au travers des tiges. C'est une révélation très ancienne que la mythologie grecque attribue au dieu PAN*...



Les meilleures plantations au monde de cannes destinées à la confection d'instruments de musique se situent au cœur du département du VAR, sur seulement une dizaine d'hectares, dans des champs nommés roselières. La plante y est cultivée avec passion, dans le respect de l'environnement, récoltée à la main, en prenant en compte les lunes descendantes et décroissantes, selon des méthodes ancestrales transmises de génération en génération. La situation du département apporte les qualités climatiques nécessaires à l'épanouissement du roseau (hivers doux, ensoleillement maximal, air marin, et mistral pour "muscler" la texture des tiges). Il faut 2 ans pour que la canne atteigne sa maturité... la récolte s'en suivra lors des premières gelées. Coupées à la base puis effeuillées, les cannes seront

prises à sécher au soleil pour une longue période, chaque canne étant régulièrement tournée. C'est à ce stade que la couleur va se fixer et des taches marrons caractéristiques se former. Par la suite, chaque canne sera sciée entre chaque nœud puis calibrée en fonction de la catégorie d'instruments pour laquelle elle est destinée, (saxophone, clarinette, flûte, etc.). L'anche est une languette qui entre en vibration sous l'action d'un souffle d'air.*

Chaque ville se distingue en matière de fabrication d'objets : COGOLIN pour les anches de clarinettes et de hautbois HYERES pour les anches de saxophone FREJUS pour clarinettes et hautbois...

Attention néanmoins car les tiges des cannes coupées sont très tranchantes et toute blessure peut provoquer des allergies graves.

*Sources: Le roseau et la musique, Edisud.

Les roseaux sont de véritables nids à biodiversité cœur de notre projet 5 « TEN »

Nous allons planter des Roselières dans le cadre de notre label TEN (Territoire Engagé pour la Nature). Plusieurs avantages et non des moindres : le roseau est un excellent épurateur des eaux, La roselière abrite une faune très variée et on y trouve des espèces végétales remarquables. Les oiseaux peuvent y nicher, les poissons peuvent se cacher dans les roseaux verticaux, et le roseau et ses graines servent de nourritures. Une roselière est l'habitat de

PLANNING DES MANIFESTATIONS

nombreuses espèces d'oiseaux comme les canards et bien d'autres qui construisent leur nid dans leurs tiges. La zone sous-marine est l'habitat larvaire de diverses espèces de poissons et d'amphibiens ainsi que l'habitat de nombreux invertébrés dulcicoles.

De nombreuses roselières sont désormais des écosystèmes protégés avec un statut de zone protégée et ce sera le cas chez nous.

En un mot, nous vous proposons de créer aux abords du lac un habitat écologique magnifique pour le plus grand plaisir de la nature de ses habitants et de nos regards admiratifs. Prenons le temps de les observer mais surtout de les respecter. Prenons aussi le temps de les écouter car grâce au bruissement du vent dans le feuillage, les roseaux nous parlent et nous délivrent des secrets....

Nos Roselières seront une source de bonheur partagé et quoi de plus beau que le partage



**Une fois par mois :
Brochantes organisées par
T'CAP**

**En juillet et août :
Concours de Pétanque
hebdomadaires**

**En juillet et août :
Tous les mercredis soirs
au CNEV, barbecues sur la
terrasse du club et soirée
dansante.**



**Du 26 au 29 mai
Fête du Lac**

Dimanche 19 juin
Brochantes et vide greniers
(parking des commerces)

Samedi 9 juillet
Concert Récital Piano-Violon
(M. Bourgois au Piano
et S. Giuliani au Violon)

1^{er} juillet
Fête des Terrasses

Dimanche 10 juillet
Brochantes et vide greniers
(jeu de boules)

Samedi 16 juillet
Concert Récital Piano-Violon
(O. Lechardeur au Piano
et B. Mauppin au Violon)

Vendredi 22 juillet
Fête de la Sainte-Madeleine

Samedi 23 juillet
Improvisation théâtrale suivie
du Bal de la Sainte-Madeleine

**Du vendredi 29 juillet
au lundi 15 août**
Pôle expo art et artisanat
à la salle polyvalente

Samedi 30 juillet
Fête du CNEV et de ses
adhérents : diner et concert

Mercredi 3 août
Concert des Estivales avec LOL
(rock world festif)

Vendredi 5 août
« Faust au village »
une nouvelle contée
de Jean Giono

Samedi 13 août
Bal des Pompiers

Dimanche 21 août
Brochantes itinérantes chez
l'habitant

Dimanche 11 septembre
Brochantes et vide greniers
(parking des commerces)

**Samedi 17 et
dimanche 18 septembre**
Fête du Patrimoine. Visite du
château, animations, concert

Samedi 25 septembre
Brochantes nautiques dans
l'enceinte du club nautique

Dimanche 2 octobre
Régate Voile Championnat
départemental 04

Dimanche 9 octobre
Journée nettoyage des berges
et du lac

Dimanche 23 octobre
Journée Pirates au Club
nautique

**Samedi 29
et dimanche 30 octobre :**
Régate Voile inter-
départementale WETA

Dimanche 30 octobre
Fête de la courge avec vente
producteurs, animations,
concours...

Dimanche 13 novembre
Brochantes et vide greniers
(parking des commerces)

Samedi 10 décembre
Marché de Noël, animations
et feu d'artifice

NUMÉROS UTILES

POMPIERS Tél : 18 ou 112

GENDARMES Tél : 17

SAMU Tél : 15

INFIRMIÈRE Tél : 06 99 85 53 16

PHARMACIE DE GARDE Tél : 32 37

CENTRE ANTIPOISON ET TOXICOVIGILANCE
 Tél : 04 91 75 25 25

MAIRIE Tél : 04 92 77 12 23

Email : mairie@esparrondeverdon.fr

Site internet : www.esparrondeverdon.fr

Facebook : Esparrondeverdon

ouverture les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h

et les mardis et jeudis de 14h à 17h

SERVICE D'ASTREINTE DE LA MAIRIE Tél : 07 48 72 66 12
 (en dehors des heures d'ouverture)

CCAS Tél : 04 92 77 12 23

LA POSTE

Horaires : Ouverte du lundi au vendredi de 9h15 à 12h

OFFICE DU TOURISME Tél : 04 92 78 01 08

Email : greouxlesbains@tourisme-dlva.fr

MÉDIATHÈQUE

Salle polyvalente, petite salle au fond du couloir

Tous les samedis de 16h à 18h

DLVA / EAU ET ASSAINISSEMENT Tél : 04 92 78 41 33

Email : regieeau@dlva.fr

URGENCE EAU / DLVA Tél : 06 86 31 32 55

Email : regieeau@dlva.fr

URGENCE ÉLECTRICITÉ Tél : 0 972 675 004

FOURRIÈRE AUTOMOBILE Tél : 06 38 80 66 78

DÉCHETTERIE (contact) Tél : 04 92 70 34 00
 www.dlva.fr

Quinson : du lundi au samedi :

8h30 à 12h et 13h45 à 17h30.

Fermée les dimanches et jours fériés.

Gréoux-les-Bains : du lundi au samedi :

9h à 12h et 13h30 à 18h30,

le dimanche de 9h à 12h. Tél. 04 92 78 01 71

ÉTAT CIVIL

Les nouveaux arrivants :

- Dino DI MEO et Perrine VINCHON-DILIGENT
- Gilles BUHAGIAR et Laurence GARCIA
- Catherine LALU-LE GOFF

Naissance :

- MATT CHOLOT, le 18 mars 2022

Décès :

- Yvon ANGELS, le 10 janvier 2022

MENTIONS LÉGALES

Direction de publication : M. le Maire

Responsable de la rédaction :

Laurent Guiou

Rédaction et fabrication :

Comité de rédaction du Petit Journal :
 Laurent Guiou, Dominique Gense, Guy
 Mombel, Laurence Lasserre, Philippe Lecq,
 Bertrand Lohse, Christiane Mathiou

Crédits Photos : Esparron passion04 /
 Laurent Guiou

Impression : Imprimerie de Haute-Provence

Date de parution : 20 Mai 2022 - Numéro 6

Avec l'aimable participation des agents de la
 commune, des responsables des associations
 et des élus d'Esparron-de-Verdon et Albiosc.

Ne pas jeter sur la voie publique.